

ODM local : Des évolutions, mais peu de solutions !

Après avoir organisé un ODM (Observatoire Des Métiers) central, la direction effectue ce déploiement dans tous les sites français. Cette réunion a pour but de transmettre les spécificités locales et de préciser

les évolutions de qualification des Métiers ou Fonctions en Sensible / Equilibre / Tension par rapport au précédent ODM d'octobre 2023.

La situation :

- Cadres : 66% sont sur des métiers à l'Equilibre et 29% en Tension
- Non cadres : 47 % sont à l'Equilibre et 50 % en Tension

Définitions :

Un métier est dit "**sensible**" si la perspective d'évolution organisationnelle, technologiques et économique va entraîner une baisse probable des besoins et des effectifs à terme.

Un métier est dit "**en tension**" lorsque le nombre de postes à pourvoir est supérieur au nombre de collaborateurs ayant cette compétence dans l'entreprise et le nombre de candidatures reçues.

Un métier est dit "**à l'équilibre**" dans le cas où le nombre de collaborateurs dans l'entreprise correspond au besoin du métier.

Les évolutions des métiers non-cadres (de A à E) :

- De Sensible vers Equilibre : 159 salariés sur les métiers Opérateurs polyvalents de Forges, Fonderie et Mécaniques.
- De l'Equilibre vers Sensible : aucun changement.
- De Equilibre vers Tension : aucun changement.
- De Tension vers Equilibre : 86 salariés sur les métiers Analyste qualité spécialiste et Auditeur RVCV.

Les évolutions des métiers cadres (de F et +) :



- 8 cadres sont passés sur des métiers classés en tension.
- 9 cadres sur des métiers en sensible (achat et SC).

Les modifications du nouvel ODM entreront en vigueur au 27 mai 2024. Un courriel nominatif avec une estimation du montant de l'indemnité DAEC a été envoyé à chaque salarié éligible de l'entreprise.

La **CFE-CGC** a alerté la direction sur les risques engendrés par la poursuite de la baisse des effectifs notamment des techniciens. Pour la **CFE-CGC**, ne pas remplacer les départs à ses limites ! Les salariés restant récupèrent la charge de travail du partant, sans réévaluation de leur nouvelle charge.

Les salariés accomplissent leurs missions dans de mauvaises conditions. La reconnaissance est timide et la motivation disparaît.

Concernant les salariés positionnés sur des métiers dit Sensible, la **CFE-CGC** a demandé :

-  De les informer des passerelles possibles en mobilités internes ;
-  Un entretien avec le HRBP à tous ceux qui le demande.

Pour la **CFE-CGC**, il est hors de question de laisser le salarié seul face à cette situation ! Lui dire qu'il lui reste quelques semaines pour se trouver un nouveau job n'est pas digne d'un groupe ayant des valeurs fortes.

Une des valeurs STELLANTIS : « *Nous préservons l'avenir* » c'est-à-dire, *prendre soin de nos équipes, de nos collaborateurs, en fédérant avec honnêteté et intégrité nos communautés et en insufflant l'espoir et l'optimisme.*

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :

<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS !



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

